

Réf: Dossier N° 030826

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE AURORE 2A »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera 4, LOT 193, ILOT 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE AURORE 2A »

Objet : Transfert d'argent- Gestion d'appel d'offre- Vente d'articles divers (pagnes, cosmétiques, vêtements, mèches)- Elevage porcin- Elevage de volailles. Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières,

Capital social 3,500,000 F CFA divisé en (700) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera 4, LOT 193, ILOT 18

Dirigeant(s) : M COULIBALY SOGNON DRISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03417 du 23/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22659/GTCA/RC/2021 du 23/08/2021

